



Commune - LEVROUX

Document de valorisation financière et fiscale 2018

TRES. PAYS DE VALENCAY



Les recettes de fonctionnement

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCUM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

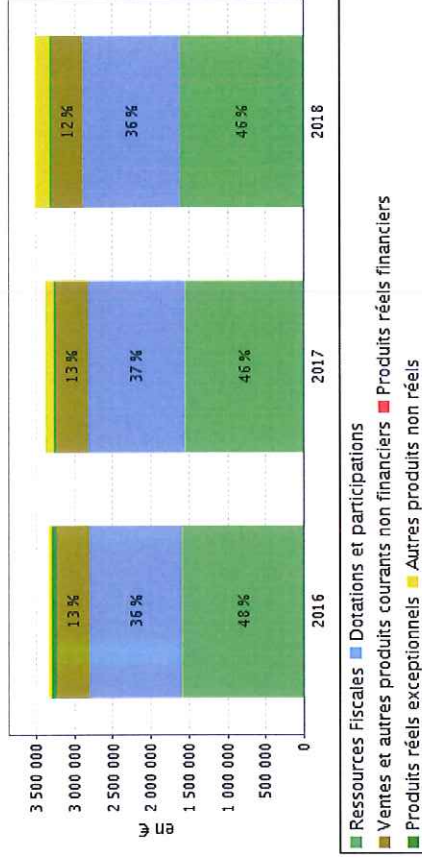
REPERES

En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	547	455	455	642
Dotations et participations	426	325	325	300
Ventes et autres produits courants non financiers	140	212	212	150
Produits réels financiers	0	0	0	3
Produits réels exceptionnels	3	2	2	16

Strate de référence :

Population : 2964

Régime fiscal : FPA/FPZ : Communes de 2 000 à 3 500 habitants



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Ressources Fiscales	101,60 %
Dotations et participations	106,76 %
Produits courants	122,99 %
Produits financiers	106,20 %

Les dépenses de fonctionnement

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

REPERS

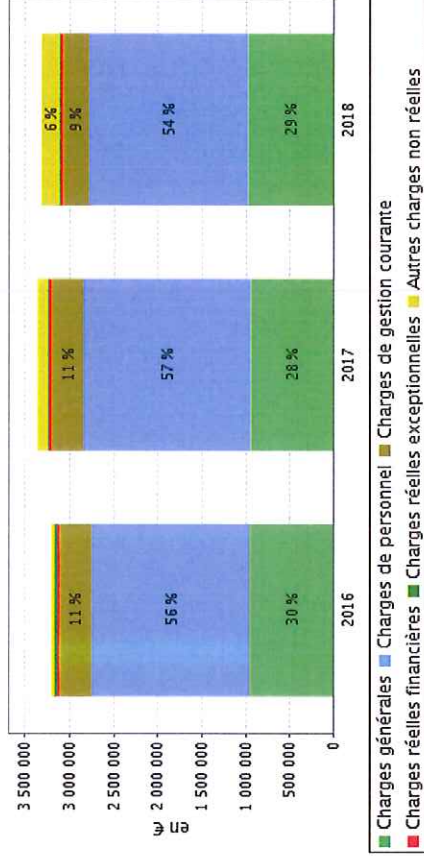
2018

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	329	248	248	308
Charges de personnel	609	535	535	407
Charges de gestion courante	100	88	88	160
Charges réelles financières	8	19	19	23
Charges réelles exceptionnelles	3	2	2	11

Strate de référence :

Population : 2964

Régime fiscal : FPA/FPZ : Communes de 2 000 à 3 500 habitants



Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

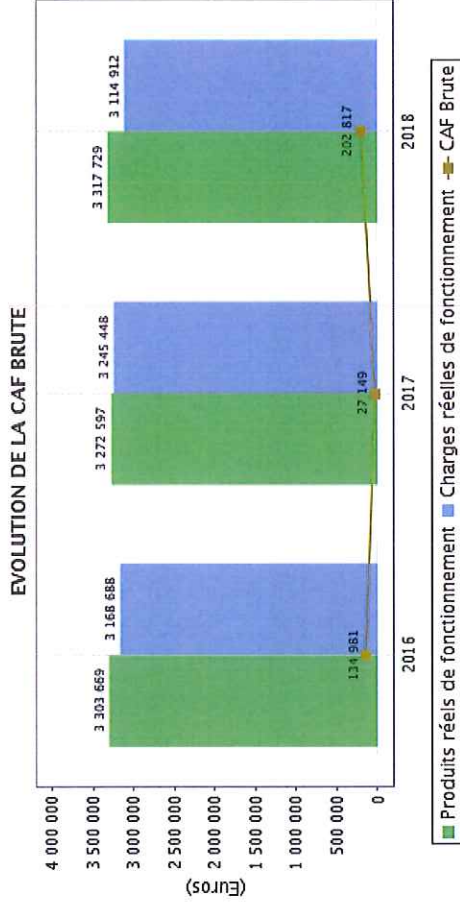
TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Charges générales	96,24 %
Charges de personnel	94,66 %
Charges de gestion courante	89,88 %
Charges réelles financières	84,98 %

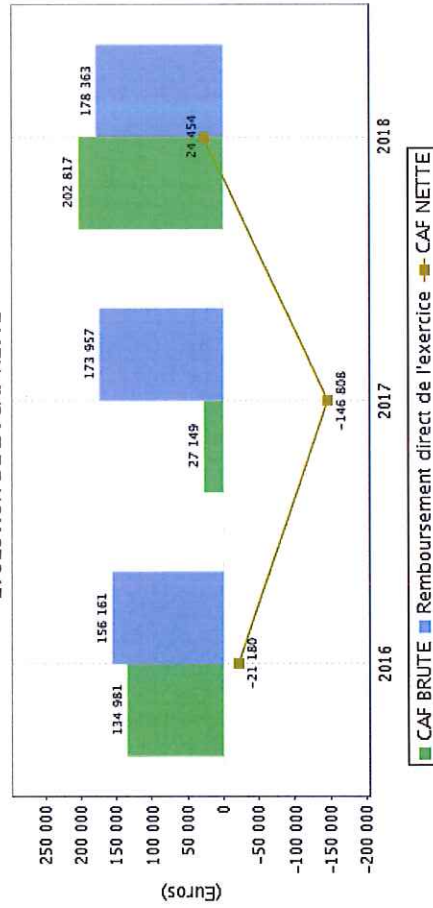
L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



EVOLUTION DE LA CAF NETTE



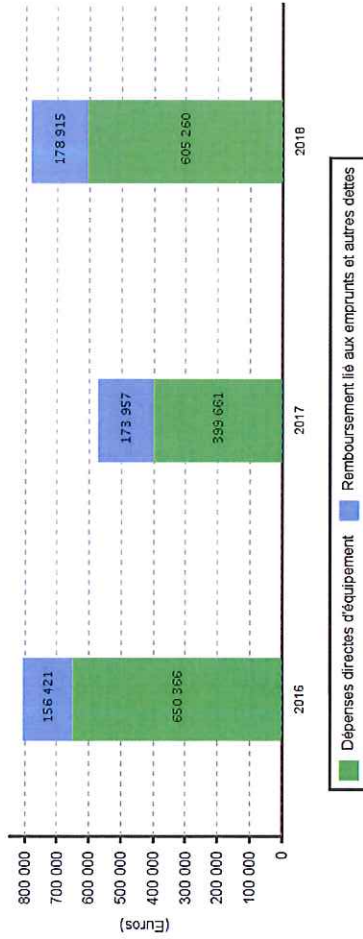
La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Les opérations d'investissement

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



REPERES

En €/hab	2018		
	Commune	Département	Région National
Dépenses directes d'équipement	204	194	378
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	60	55	118

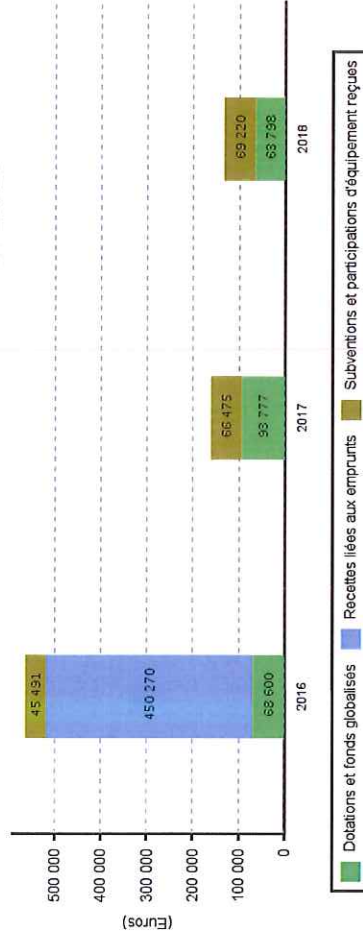
TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2018

Dépenses directes d'équipement (1)	77,02 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	96,97 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses

(2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPERES

En €/hab	2018		
	Commune	Département	Région National
Dotations et fonds globalisés	21	15	75
Recettes liées aux emprunts	0	0	56
Subventions et participations d'équipement reçues	23	35	80

TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2018

Dotations et fonds globalisés	100,47 %
Recettes liées aux emprunts (3)	0,18 %
Subventions et participations d'équipement reçues	24,27 %

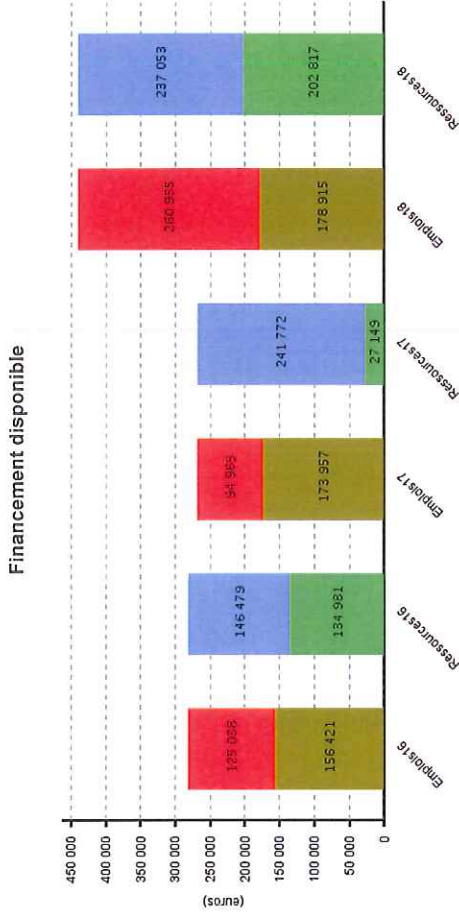
(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

Le financement des investissements

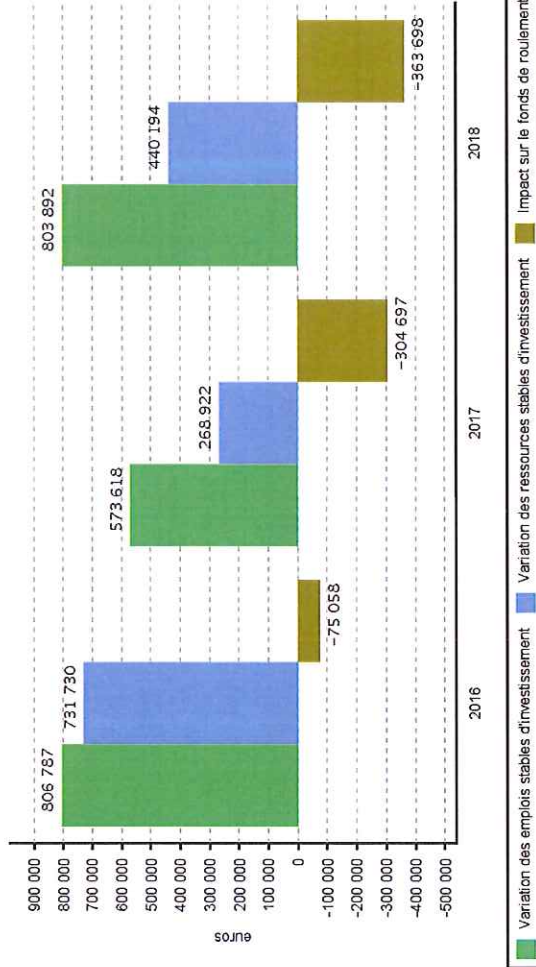
Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose des éléments suivants :

1. La CAF nette,
2. Les subventions et dotations d'investissement,
3. Les cessions d'actif.



Financement des investissements



Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.

Bilan

BILAN EN 2018

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	18 662 014	Ressources propres	17 826 149
		Dettes financières	944 393
Actif circulant	101 227	Fonds de roulement net global	108 528
Trésorerie	518 191	Passif circulant	510 890
		BFR	-409 664

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.
 1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme " fonctionnelle " .

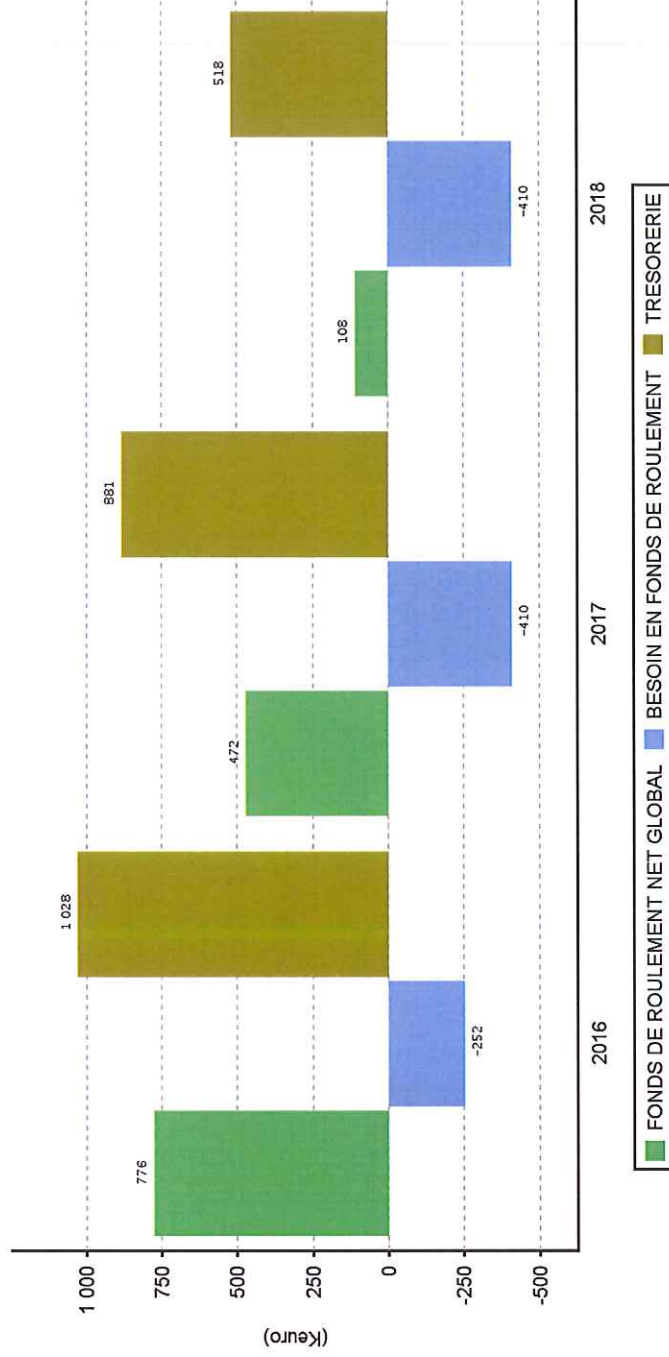
Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé " fonds de roulement ". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = \underline{\quad\quad\quad} \quad 518\ 191$$

L'équilibre financier du bilan

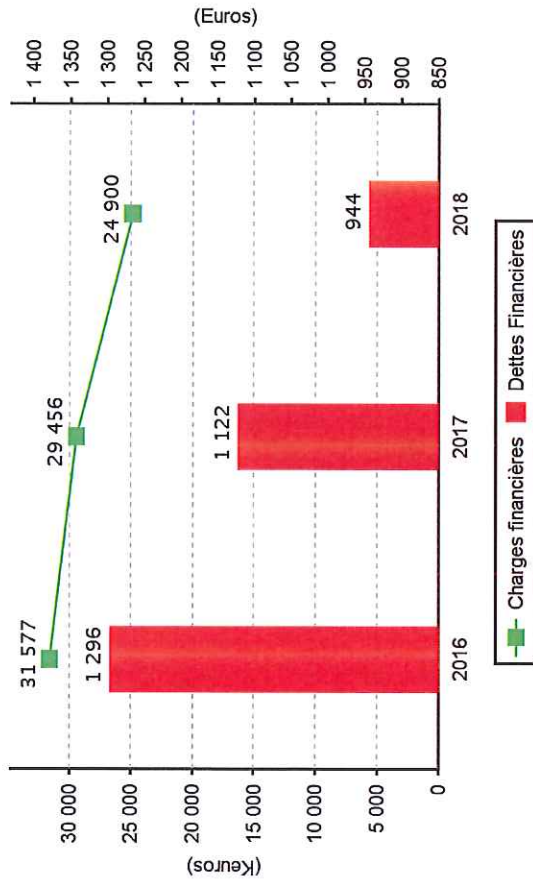
Le fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement	La trésorerie
<p>Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).</p> <p>Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement</p>

Evolution des éléments du bilan



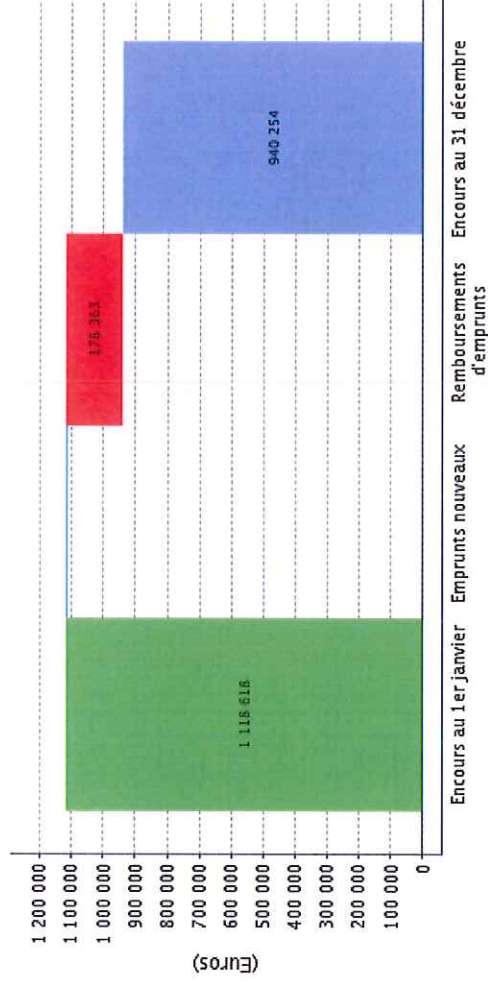
Endettement

Évolution des dettes et des charges financières



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2018



L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu:

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

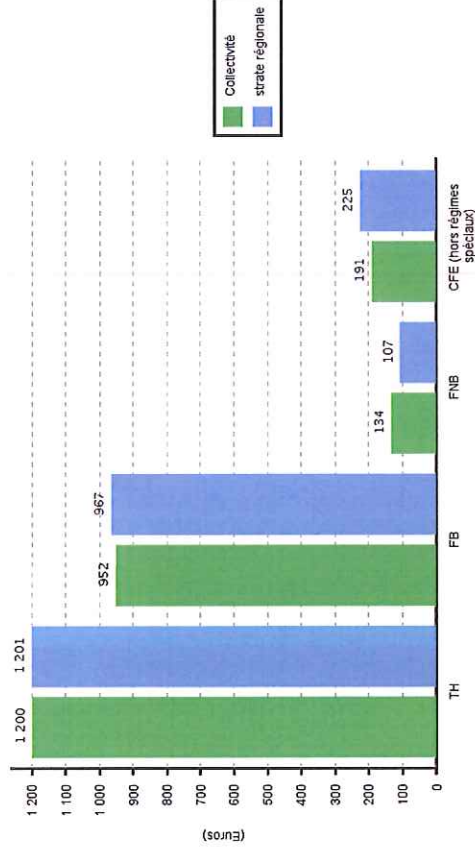
Éléments concernant la fiscalité directe locale

Les bases

La DGFIP notifie chaque année courant février / mars les bases prévisionnelles d'imposition aux collectivités en matière de :

1. taxe d'habitation (TH)
 2. taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)
 3. taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
 4. cotisation foncière des entreprises (CFE), le cas échéant suivant le régime fiscal des collectivités.
- Ces bases prévisionnelles servent au vote des taux d'imposition.

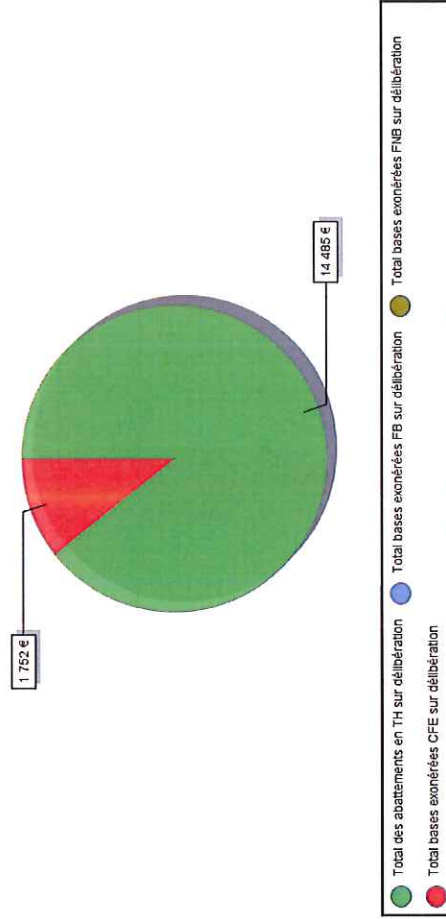
COMPARAISON DES BASES EN 2018 (en €/ha)



Strate de référence :

Régime fiscal : FPA/FPZ : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

STRUCTURE DES REDUCTIONS DE BASES ACCORDÉES SUR DELIBERATION(S) EN 2018



En application des dispositions ouvertes par le Code général des impôts, les collectivités ont la possibilité de voter des abattements et des exonérations en faveur de leurs contribuables. Ces réductions viennent diminuer les bases imposées à leur profit.

Ces réductions de bases, décidées par les assemblées locales, n'ouvrent donc pas droit au versement d'allocations compensatrices contrairement à celles décidées par le législateur.

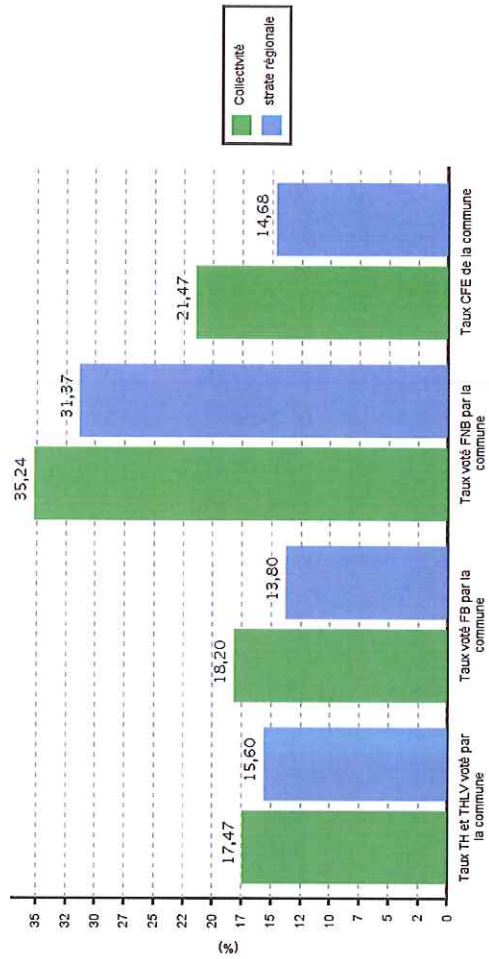
Principalement, ces réductions de bases sont :

1. des majorations d'abattements de taxe d'habitation voire des abattements facultatifs de taxe d'habitation,
2. des exonérations de taxes foncières en faveur de certains logements, certains investissements voire certaines entreprises,
3. des exonérations de CFE en faveur de certaines entreprises.

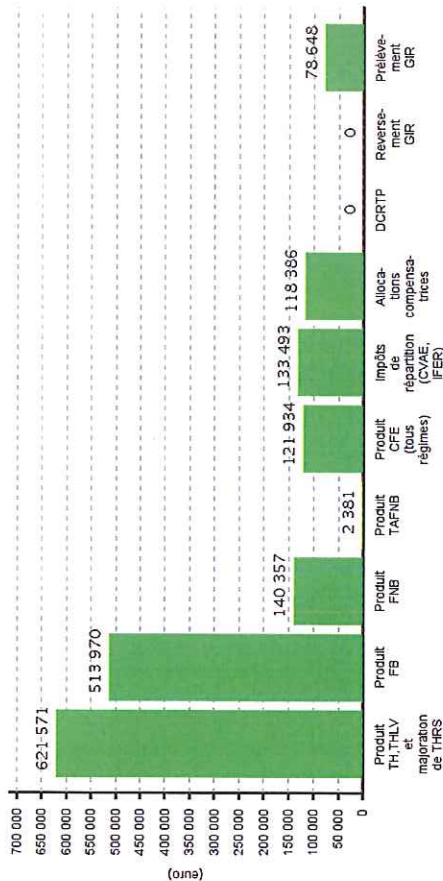
Les taux

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur ont été notifiées par les services de la DGFIP. Des règles de plafond et de lien encadrent l'évolution de ces taux. Ces taux appliqués aux bases d'imposition permettent d'établir les cotisations dues par les redevables.

COMPARAISON DES TAUX EN 2018



STRUCTURE DES PRODUITS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE EN 2018



Les produits

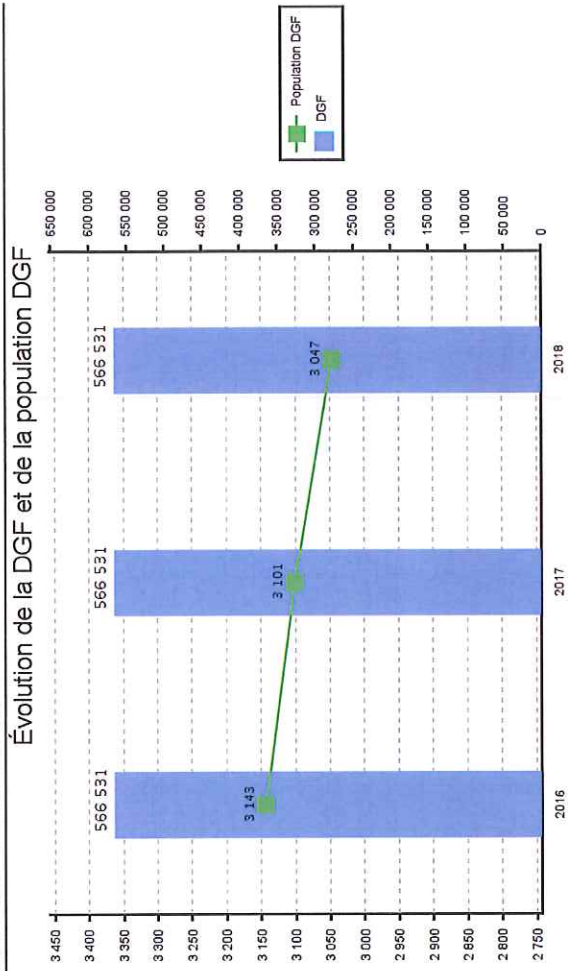
Les recettes de la fiscalité directe locale perçues par les collectivités sont issues :

1. du produit des bases par les taux votés pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la cotisation foncière des entreprises,
2. des impôts locaux dits de "répartition" (CVAE, IFR, TASCOM),
3. des mécanismes de garantie des ressources consécutifs à la réforme de la fiscalité directe locale suite à la suppression de la taxe professionnelle (DCRTP, FNGIR).

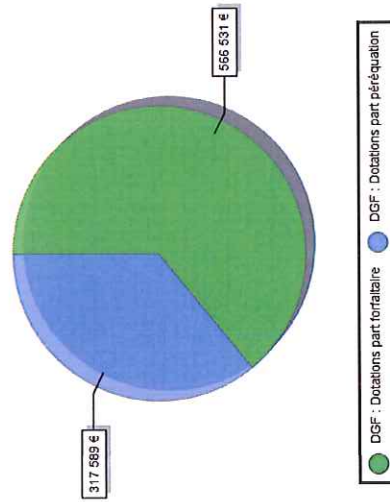
Éléments concernant les dotations

Évolution de la DGF (part forfaitaire)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.



STRUCTURE DE LA DGF 2018



Structure de la DGF

Pour les communes, la DGF se structure autour de deux composantes :

1. une part forfaitaire (calculée par rapport à la population, la superficie),
2. une ou plusieurs part(s) de péréquation (DSUCS, DSR, DNP).

Pour les groupements à fiscalité propre, la DGF se structure autour de deux composantes également :

1. une dotation d'intercommunalité (calculée par rapport à sa population, son CIF, son potentiel fiscal)
2. une dotation de compensation (dotation correspondant aux montants de l'ancienne compensation "part salaires" et de la compensation des baisses de DCTP)

**TRES. PAYS DE VALENCAY
ASSAINISSEMENT-LEVROUX C.NOUV**

Valorisation du compte de gestion

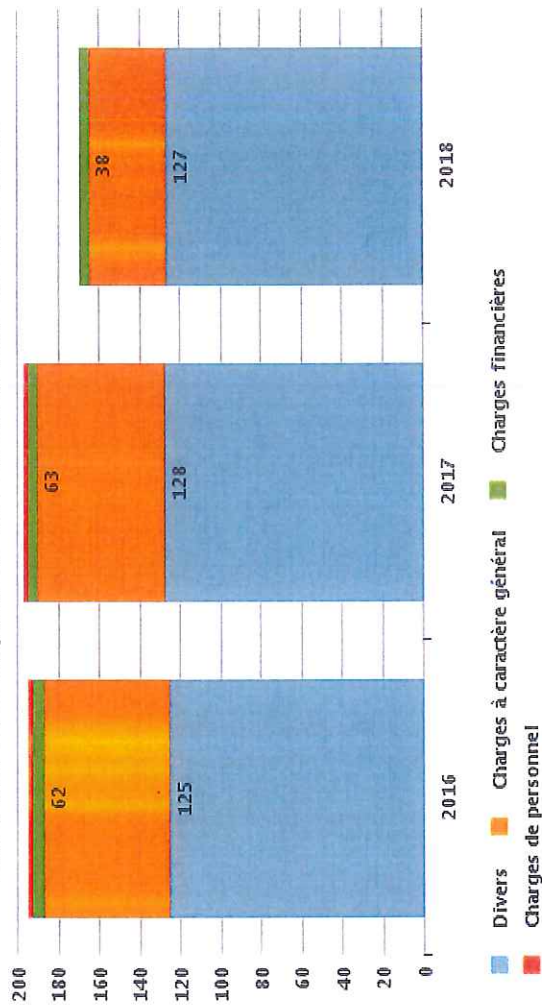
2018

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)

Evolution des dépenses de fonctionnement en K euros



Réalisation des dépenses de fonctionnement en euros en 2018

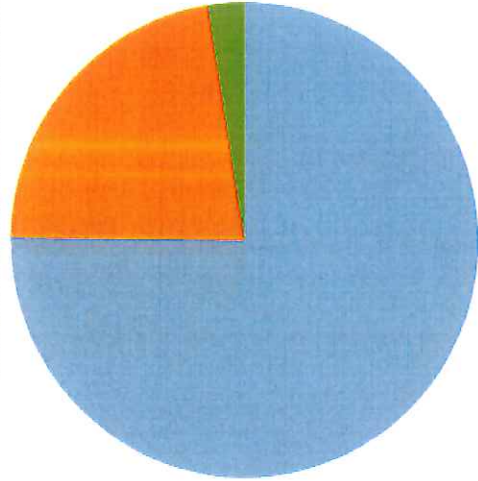
	Montant	Taux de réalisation *
Charges à caractère général	37 675	49%
Charges financières	4 278	100%
Divers	126 964	99%
Total	168 917	

*Dépenses effectives / crédits budgétaires *100

Dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement en euros en 2018
(Présentation croisée)

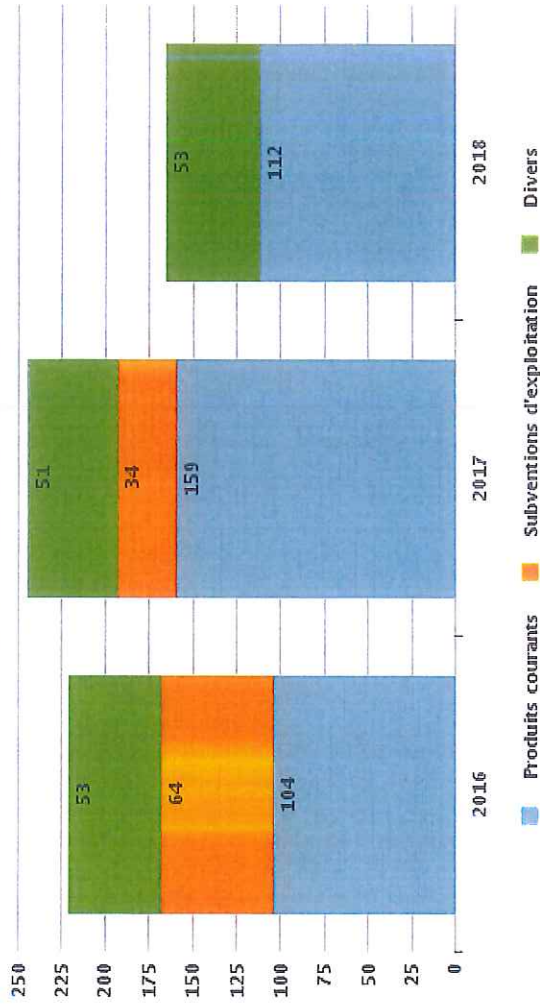
Structure des dépenses de fonctionnement en euros en 2018
Montant des dépenses de fonctionnement : 168 917 euros



Données non disponibles

Recettes de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement en K euros



Les recettes de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisations...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

Réalisation des recettes de fonctionnement en euros en 2018

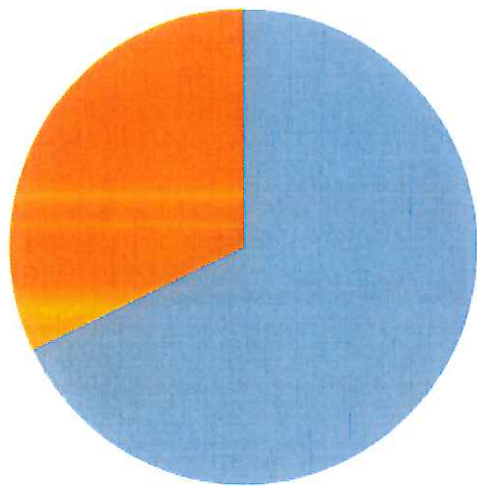
	Montant	Taux de réalisation *
Produits courants	112 068	158%
Divers	52 972	95%
Total	165 040	

*recettes effectives / crédits budgétaires *100

Recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement en euros en 2018
(Présentation croisée)

Structure des recettes de fonctionnement en euros en 2018
Montant des recettes de fonctionnement : 165 040 euros



Données non disponibles

Produits courants	68 %
Divers	32 %

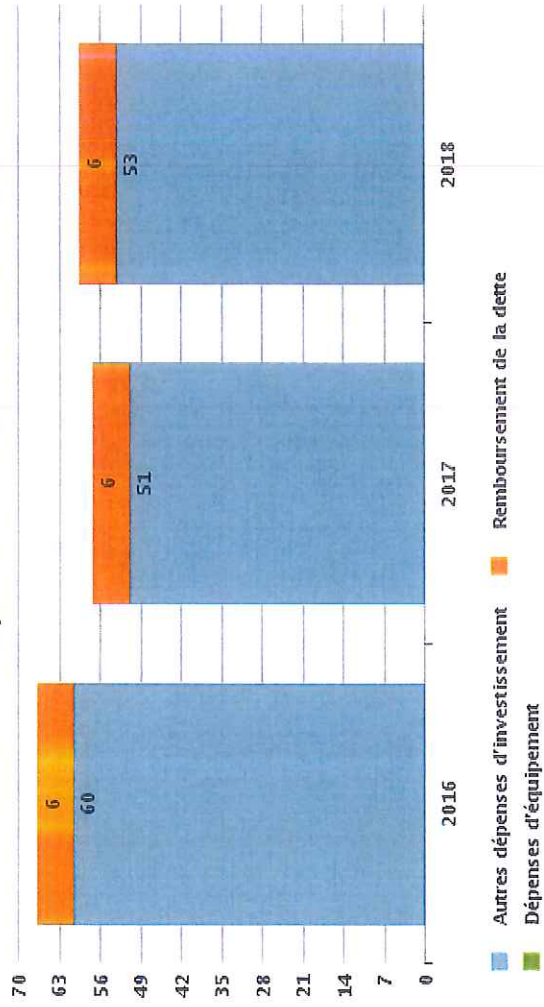
Dépenses d'investissement

Réalisation des dépenses d'investissement en euros en 2018

	Montant	Taux de réalisation *
Remboursement de la dette	6 250	100%
Autres dépenses d'investissement	53 228	95%
Total	59 479	

*Dépenses effectives / crédits budgétaires *100

Evolution des dépenses d'investissement en K euros



Répartition des dépenses d'investissement en euros en 2018 (Présentation croisée)

Données non disponibles

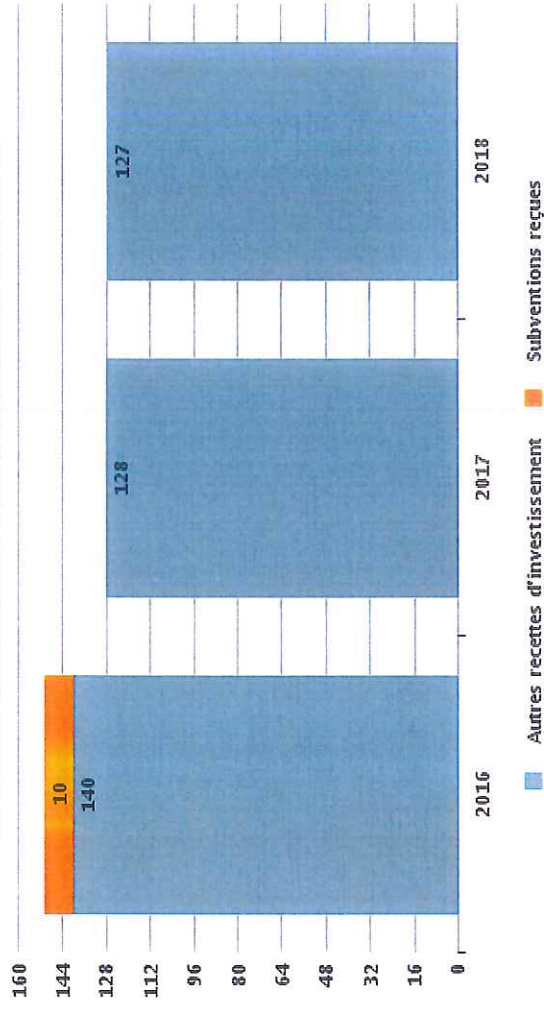
Recettes d'investissement

Réalisation des recettes d'investissement en euros en 2018

	Montant	Taux de réalisation *
Autres recettes d'investissement	127 477	99%
Total	127 477	

*recettes effectives / crédits budgétaires *100

Evolution des recettes d'investissement en K euros



Répartition des recettes d'investissement en euros en 2018 (Présentation croisée)

Données non disponibles

Résultat

Le résultat est égal à la différence entre la totalité des produits et des charges de fonctionnement constatés au cours de l'exercice.

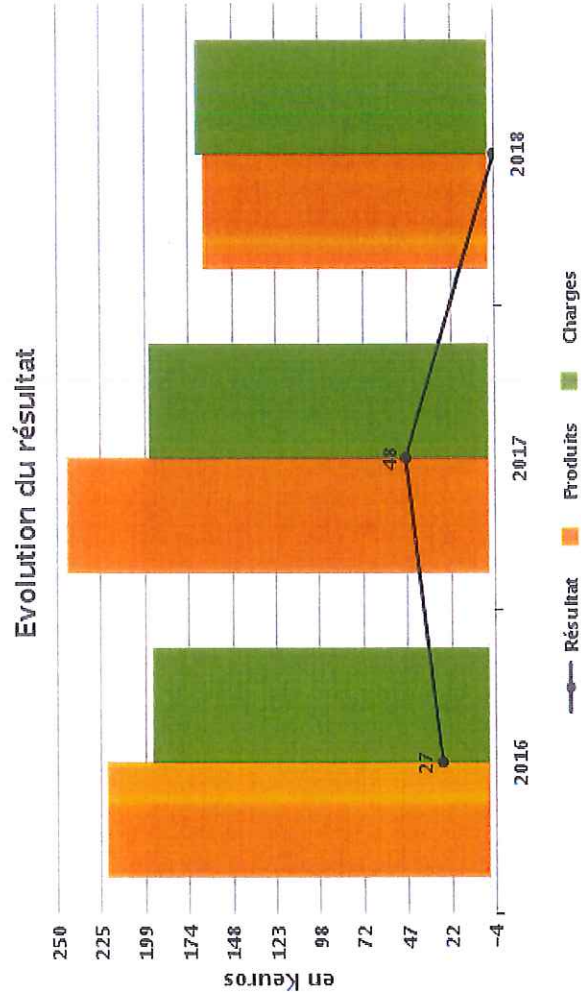
Il tient compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions.

Il équivaut au solde positif ou négatif de la section de fonctionnement qui apparaît dans le compte administratif.

Le résultat traduit l'enrichissement ou l'appauvrissement de la collectivité constaté au cours de l'exercice.

Tableau de calcul du résultat

Produits de fonctionnement	165 040
Charges de fonctionnement	-168 917
Résultat de l'exercice	-3 877



Autofinancement

La CAF est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Les produits et charges réels sont les opérations qui donnent lieu à encaissement et décaissement effectifs.

Ils ne tiennent donc pas compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions qui constituent des charges et produits dits calculés.

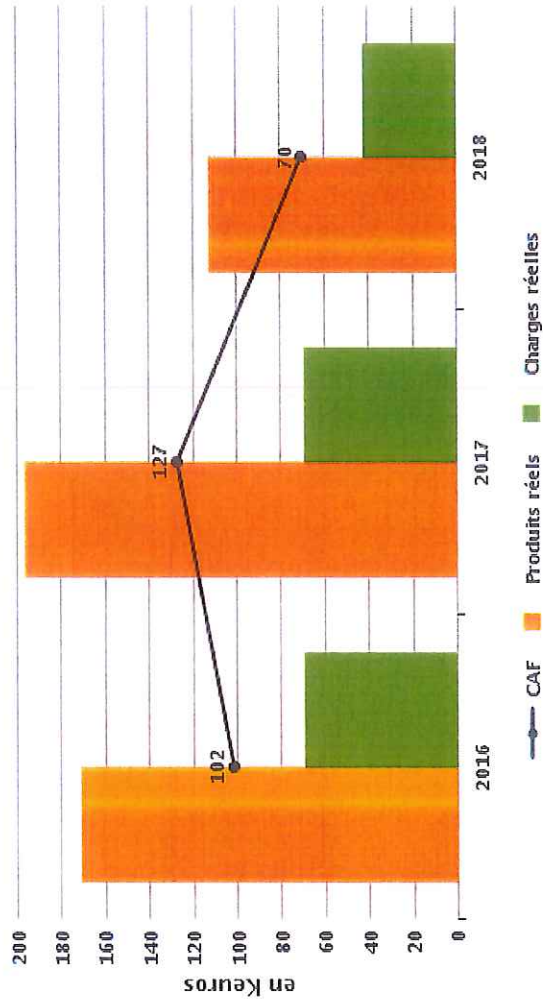
La CAF brute traduit la capacité de la collectivité à financer, par son fonctionnement courant, ses opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, ...)

La CAF nette mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette.

Tableau de calcul de la CAF

Résultat de l'exercice	-3 877
- produits de cession des immobilisations	-0
+ dotation aux amortissements et provisions	126 964
- reprises sur amortissements et provisions	-0
+ autres charges calculées	0
- autres produits calculés	-52 972
Capacité d'autofinancement brute	70 115
- remboursement de dettes bancaires et assimilées	-6 250
Capacité d'autofinancement nette	63 865

Evolution de la CAF



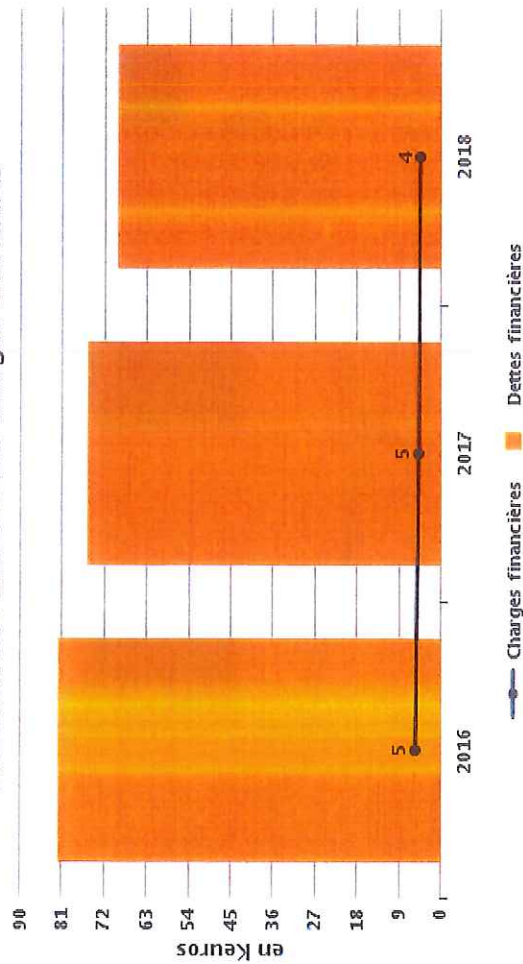
Financement des investissements

Le tableau de financement permet d'expliquer par quelles ressources (cessions d'actifs, autofinancement ou emprunts nouveaux) ont été financés les emplois de l'année (investissements nouveaux et remboursement du capital de la dette).

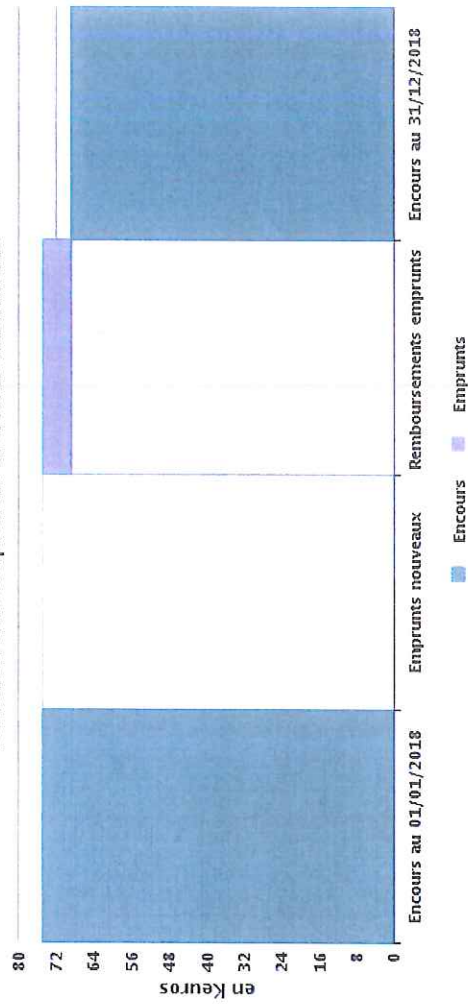
Tableau de financement 2018 en Keuros

Investissements	Exercice N	Financement des investissements	Exercice N
Acquisition d'immobilisation	0	CAF	70
Autres emplois	0	Produit de cession des immobilisations	0
Remboursement des emprunts	6	Autres ressources	1
		Emprunts nouveaux	0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	7	TOTAL DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	71
Excédent de financement		64 Déficit de financement	

Evolution des dettes et des charges financières

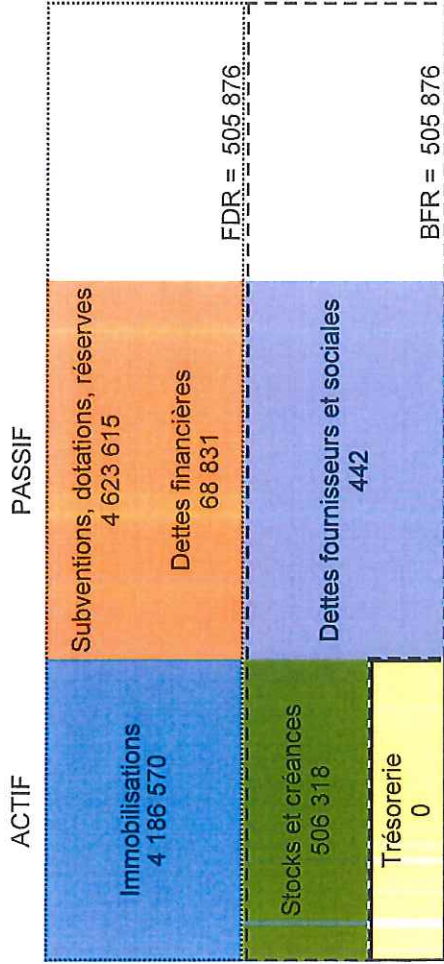


Variation des emprunts et dettes assimilées



Bilan et équilibre financier

Bilan fonctionnel



Le bilan retrace la patrimoine de la collectivité au 31 décembre.

Ce patrimoine comprend un actif (les biens immobiliers ou mobiliers, les créances, les stocks et la trésorerie) et un passif (total des moyens de financement que détient la collectivité).

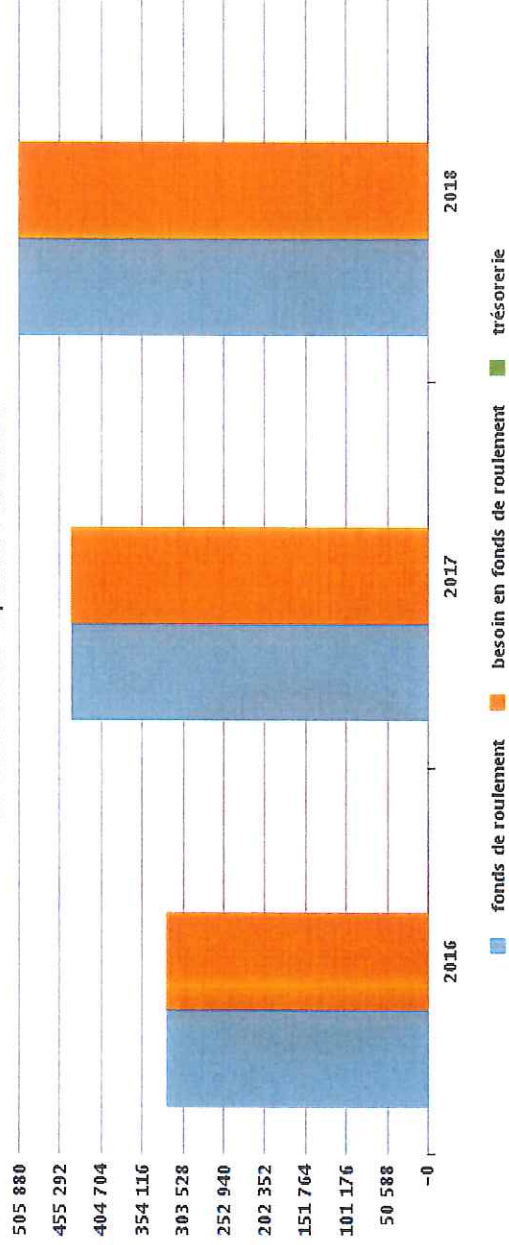
Le bilan fonctionnel est un bilan condensé visant à fournir une vision de la collectivité en terme d'emplois et de ressources. Il permet d'identifier les politiques d'investissement et de financement des années passées. A partir du bilan fonctionnel, sont déterminés le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

Le fonds de roulement (FDR) est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances (y compris stocks) et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

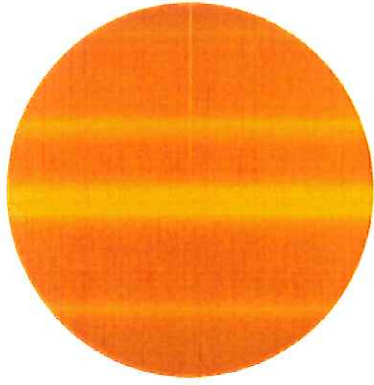
La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Des crédits de trésorerie peuvent être souscrits auprès d'établissements bancaires afin de faire face à des besoins ponctuels de disponibilités. Ils s'assimilent à des dettes à court terme et figurent donc au passif du bilan. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Evolution de l'équilibre financier



Actif immobilisé et Trésorerie

Structure de l'actif immobilisé



● immobilisations incorporelles (C/20)	0 %
● immobilisations corporelles (C/21 hors C/217)	100 %

Evolution de la trésorerie

Données non disponibles